

Val d'Allier : Vieille-Brioude - Langeac



Loutre.



N° SITE : FR8301074

Présentation du site

Le site couvre une surface de 2724 ha d'un seul tenant.

Il s'étend le long de l'Allier entre Langeac au sud et Vieille-Brioude au nord.

Il s'agit de la dernière portion de gorges avant l'entrée dans les plaines de Limagne en commençant par celles de Brioude. Le paysage est constitué par la rivière, des pentes rocheuses et boisées et des portions de plateaux bordant les versants. En fond de vallée, on trouve des lambeaux de forêts alluviales, des prairies de fauche, des pacages et des landes dans les secteurs où la vallée s'élargit.

Dans les pentes, ce sont des forêts, des landes et des formations rocheuses (éboulis, falaises) ponctuées d'habitats remarquables tels que les landes sèches à callune, les pelouses calcaires et les pelouses sur dômes rocheux. Cette portion de l'Allier est moins sauvage que celle de l'amont, car elle est longée par des routes et de nombreux villages sont installés à proximité de la rivière, quelquefois sur les falaises dominant la vallée. Ce site est très important pour le saumon qui trouve là ses premières zones de frayères.



© H. MONESTIER

Végétation des pentes rocheuses.

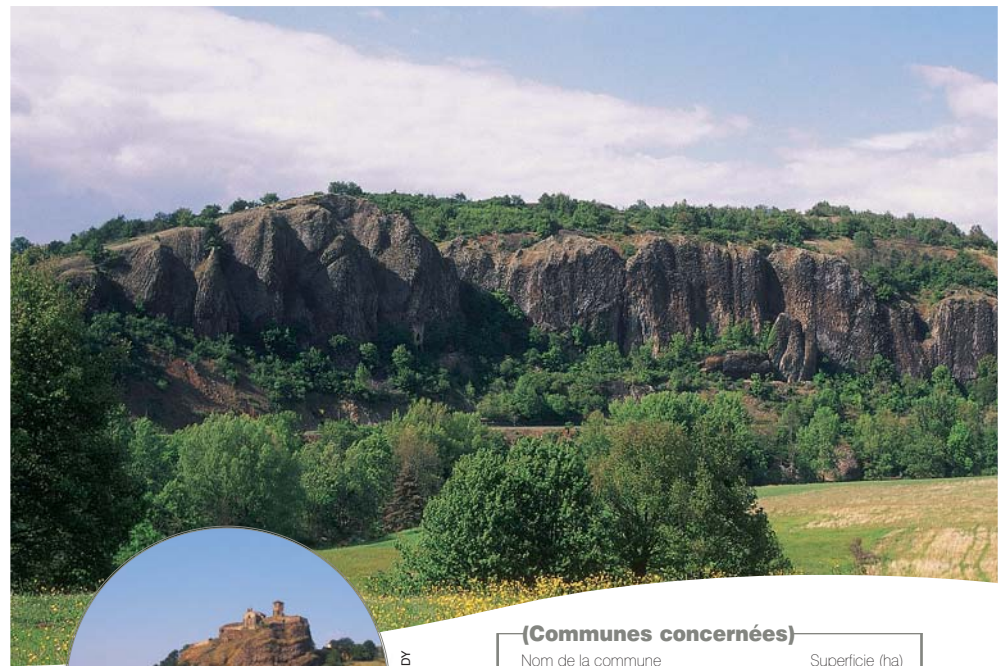
HABITATS ET ESPÈCES

• Habitats naturels d'intérêt communautaire

- Pelouses calcaires de l'Alyso sédion Prioritaire 6110
- Forêts alluviales résiduelles Prioritaire 91E0
- Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri 3270
- Landes sèches européennes 4030
- Mégaphorbiaies eutrophes 6430
- Prairies maigres de fauche de basse altitude 6510
- Forêts mixtes bordant les grands fleuves 91F0
- Végétation chasmophytique des pentes rocheuses 8220
- Pelouses pionnières sur dômes rocheux 8230
- Dunes continentales à pelouses à Corynephorus 2330

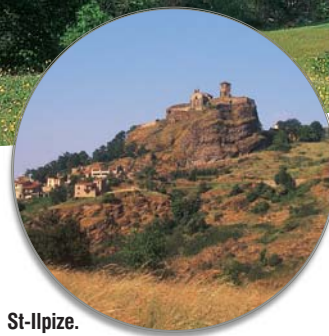
• Espèces animales d'intérêt communautaire

- Lucane cerf-volant (coléoptère)
- Cordulie à corps fin (libellule)
- Damier de la Succise (papillon)
- Loutre
- Grand rhinolophe (chauve-souris)
- Petit rhinolophe (chauve-souris)
- Toxostome (poisson)
- Chabot (poisson)
- Saumon atlantique
- Lamproie de Planer (poisson)
- Écrevisse à pattes blanches
- Triton crêté (batracien)



Falaise du Blot.

© C. BOUCHARDY



St-Illpize.

© C. BOUCHARDY

(Communes concernées)

Nom de la commune	Superficie (ha)
Aubazat	368
Blassac	297
Cerzat	99
Chilhac	194
Lavoûte-Chilhac	238
Mazeyrat-d'Allier	123
St-Cirgues	123
St-Illpize	542
St-Just-près-Brioude	6
St-Privat-du-Dragon	4
Vieille-Brioude	322
Villeneuve-d'Allier	408
Superficie totale	2724

OBJECTIFS ET STRATÉGIES

Les espèces aquatiques recensées ont toutes besoin d'une eau de bonne qualité et d'un fonctionnement hydraulique compatible avec leurs besoins. Les forêts alluviales doivent bénéficier d'une gestion sylvicole douce. Il est nécessaire de garder des grands arbres près des rives et les plantations de peupliers doivent être limitées. La préservation des pelouses sèches passe par le maintien de l'activité agricole, notamment le pâturage des ovins. Le caractère naturel des prairies de fauche peut être entretenu en évitant le labour, le drainage, la fauche précoce et la fertilisation trop abondante.